Vitraux de Notre-Dame : l'obstination d'Emmanuel Macron



Article rédigé par Tribune de l'art, le 11 août 2024

Source [Tribune de l'art]: Le président de la République n'était pas content en apprenant la décision de la CNPA de voter contre le projet de remplacement des vitraux de Viollet-le-Duc par des vitraux contemporains. En colère et surpris car dans un premier temps il a cru, et le ministère également, que les fonctionnaires qui représentent ce dernier dans la commission avaient voté contre, le procès-verbal parlant d'un vote à l'unanimité. Or ceux-ci avaient eu l'ordre de voter en faveur du projet présidentiel ce qui, entre parenthèses, pose des questions sur une commission dont l'objectif est de conseiller le ministre de la Culture, alors que le même dit à une partie de ses membres ce qu'ils doivent voter.

Il s'agissait bien d'une unanimité comme nous l'avons écrit, même si le ministère de la Culture prétend aujourd'hui le contraire. Si les abstentions comptent dans les suffrages exprimés, ici il n'y a pas eu d'abstention puisque ces fonctionnaires n'ont pas pris part au vote. Que ceux qui avaient l'ordre de voter pour n'aient pas pris part au scrutin afin de ne pas avoir à voter contre (et en refusant donc même de s'abstenir) dit assez, néanmoins, ce qu'ils en pensent.

Des rumeurs courant au sein du ministère sont remontées jusqu'à nous, indiquant qu'Emmanuel Macron aurait souhaité une enquête interne et des sanctions - contre le directeur général des Patrimoines ou contre les membre de la CNPA, les versions divergent - mais notre enquête nous a convaincu que ce n'était pas le cas, même si l'idée l'a peut-être effleuré. Cela, de toute façon, aurait été trop visible. Il n'y aura donc ni enquête, ni sanction. Mais en revanche, le communiqué du ministère indiquant que le concours se poursuivait et que le projet lauréat serait à nouveau soumis à la CNPA en novembre (voir l'article) a été directement dicté par l'Élysée. Quoi qu'il en soit, le projet est évidemment mal parti, et pas seulement parce que le président de la République est désormais très affaibli.

Lire la suite

11/08/2024 01:00